

Virements SEPA

France et Hors France (zone Euro)

Ce document est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple les principales caractéristiques de ce service

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Ce service est accessible depuis Crédit Agricole en ligne par Internet si vous avez le niveau de service : Action, Action Bourse et Pro Gestion. Pour les virements Hors France (zone SEPA) la souscription d'une option est nécessaire

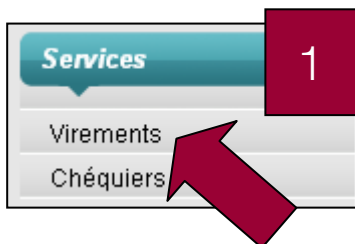
COÛT DU SERVICE

- Les virements par internet sont gratuits
- Coût de communication selon fournisseur d'accès Internet

LES PRINCIPALES FONCTIONNALITES

Pour vous permettre de saisir vous-même vos BIC/IBAN vous devez avoir fiabilisé votre numéro de mobile auprès de votre conseiller. Pour les virements en Euro dans la zone SEPA vous devez souscrire l'option en agence.

Étape 1 – Création d'un BIC/IBAN sur CAEL



Le client reçoit un code par SMS pour terminer la création des BIC/IBAN

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951.

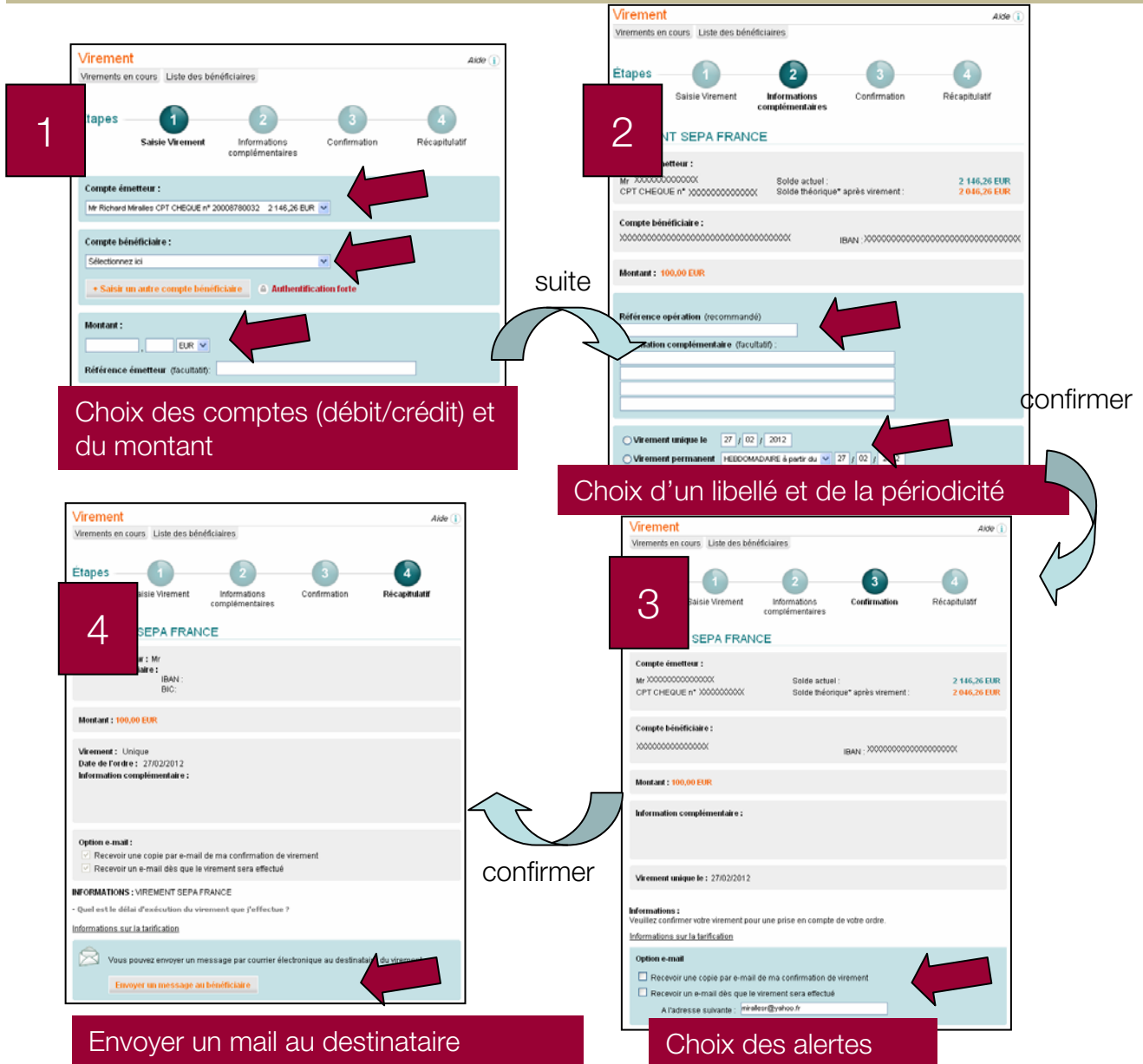
Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc BP 40535 – 31005 TOULOUSE CEDEX 6.

776916207 RCS TOULOUSE

Ce document est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple les principales caractéristiques de ce service

LES PRINCIPALES FONCTIONNALITES

Étape 2 – Effectuer un virement vers un compte externe



Anticipez la création de vos virements en fin de mois : Il peut arriver que la fonctionnalité "Virements" soit indisponible le dernier jour ouvré du mois à une heure tardive. Dans la mesure du possible, merci d'anticiper la création de ces virements, par exemple dans la journée avant 19h.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951.

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc BP 40535 – 31005 TOULOUSE CEDEX 6.

776916207 RCS TOULOUSE

QUESTIONS/REponses FREQUENTES

1/ Que faut-il faire pour pouvoir enregistrer soi-même ses BIC/IBAN ?

Par mesure de sécurité, votre numéro de portable doit être fiabilisé. Une fois fiabilisé, le numéro de portable vous permet d'enregistrer en toute autonomie vos BIC/IBAN. **A chaque création un code unique est envoyé par SMS pour valider la création. Important, prévenez votre conseiller si vous changez de numéro de mobile.**

2/ Existe t'il un autre moyen pour fiabiliser la saisie de ses BIC/IBAN ?

Oui. Si vous êtes un professionnel, il est préférable de souscrire un certificat logiciel « **CA Certipro** » qui s'installe facilement sur votre ordinateur. Le certificat est automatiquement détecté chaque fois que vous en avez besoin. Il vous suffit alors de saisir le code personnel confidentiel pour vous authentifier et valider l'opération. « **CA Certipro** » est conseillé notamment pour permettre à un comptable, une secrétaire de créer des BIC/IBAN pour le versement des salaires par exemple.

3/ Pour faire des virements dans la zone euro que dois-je faire ?

Vous devez souscrire auprès de votre conseiller l'option SEPA Virement Hors France et vous assurer d'avoir fiabilisé votre numéro de portable.

4/ Dans quels pays peut-on faire des virements avec l'option SEPA ?

Vous pouvez faire des virements vers les pays suivants : Açores Madère, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canaries, Ceuta et Melilla, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse. **Dans les autres cas de virements internationaux vous n'aurez pas la possibilité d'utiliser CA en ligne, vous devrez les faire en agence.**

5/ Y a t'il des plafonds journaliers pour les virements externes ?

Oui. Ils sont de 1.500 € pour les virements unitaires journaliers et de 15.000 € pour les virements sur liste par jour. Vous pouvez demander à augmenter ces plafonds en agence. **Si votre virement ne s'exécute pas assurez-vous que le plafond journalier n'est pas atteint. Vérifiez également la provision sur votre compte.**

6/ Est-il possible de d'annuler un virement ?

Si vous avez programmé le virement vous-même et qu'il n'a pas encore été exécuté, vous pouvez le supprimer. Pour cela, il suffit de cliquer sur « **Virements** » puis « **Virements en cours** » et « **Supprimer** » à droite au bout de la ligne.

En revanche pour les virements uniques qui sont déjà exécutés, il est impossible de les annuler depuis CA en ligne. Vous devez contacter votre conseiller.

QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLEME ?

Vous pouvez joindre l'assistance au 05 33 63 00 15 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951.

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc BP 40535 - 31005 TOULOUSE CEDEX 6.

776916207 RCS TOULOUSE

QUESTIONS/REPNSES FREQUENTES

7/ Quel est le délai d'exécution d'un virement ?

Si l'ordre de virement, périodique ou différé, est positionné un samedi, un dimanche ou un jour férié, l'opération sera traitée dans son intégralité à une date différente de celle choisie :

- traitement **le jour ouvré précédent** si celui-ci fait partie de la même quinzaine que la date d'exécution demandée (du 1er au 15 du mois et du 16 au dernier jour),
- traitement **le jour ouvré suivant** dans le cas contraire.

Dans tous les cas, la date de valeur du virement sera égale à la date d'exécution demandée.

8/ La fonction virement a disparu, pourquoi ?

La fonction virement n'est plus accessible si vous êtes Interdit Bancaire. Vous ne pourrez pas effectuer ou modifier les virements programmés via CA en ligne.

9/ Est-il normal de pouvoir programmer un virement différé bien que le montant dépasse le plafond autorisé ?

Oui. Le contrôle de plafond n'est effectué que le jour du traitement de l'échéance pour les virements différés. Si le virement dépasse le plafond journalier, il sera rejeté le jour de l'échéance. Vous devez vous assurer de ne pas dépasser le plafond de 1.500 € pour les virements unitaires journaliers et de 15.000 € pour les virements sur liste par jour. **Vous devez aussi vous assurer d'avoir la provision suffisante sur votre compte, le mieux est de programmer vos virements le lendemain de la paye.**

10/ Je n'arrive pas à rentrer mon BIC/IBAN. Que faire ?

Assurez-vous que le BIC/IBAN qui vous a été communiqué est correct ou, dans le cas d'un virement Hors France, que la banque du destinataire du virement fait bien partie de la zone SEPA. Si vous n'arrivez pas à le rentrer contactez votre conseiller.



Pensez-y ! Vous pouvez aussi envoyer de l'argent avec votre mobile

Besoin d'envoyer de l'argent à votre enfant ? De rembourser un ami qui vous a avancé la place de cinéma ? De payer le cadeau commun pour le départ en retraite d'un collègue ?

Kwixo ! La solution de transfert d'argent simple et rapide :

>> L'application mobile **Kwixo**

>> Le site mobile **mobile.kwixo.com**

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951.

Siège social : 6 Place Jeanne d'Arc BP 40535 - 31005 TOULOUSE CEDEX 6.

776916207 RCS TOULOUSE